

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. II.

Vendredi, 24 Fevrier 1893.

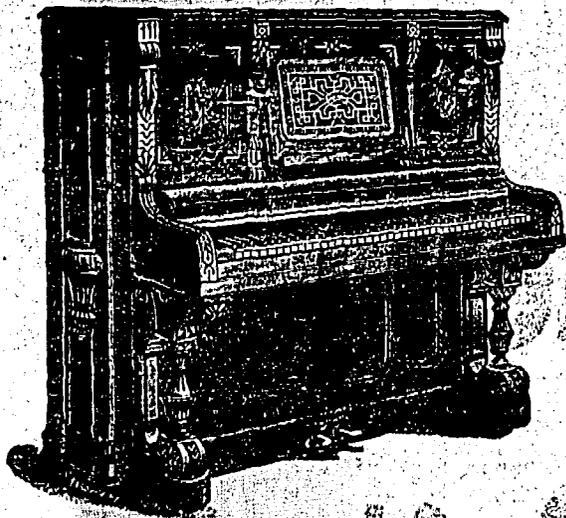
MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.



L'OPINION PUBLIQUE.



Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien connues des artistes et du public musical:

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,
HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU profite de cette fin d'année pour remercier ses nombreux patrons de l'encouragement libéral qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'intention d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus grande satisfaction par les douces jouissances qu'il offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup que le choix et l'achat en soient faits avec soin et avec jugement.

Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses à des conditions exceptionnellement favorables.

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excellente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

DEMANDEZ

DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale

En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

UN LOT DE \$50. — — — 2 LOTS DE \$25.

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 24 FEVRIER, 1893.

No. II.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

Deux hommes sont montés sur la haute falaise ;
Ils ont fermé les yeux pour écouter la mer :
— J'entends le paradis pousser des clameurs d'aise.
— Et moi, j'entends gémir les foules de l'enfer.

Alors, épouvantés des songes de l'ouïe,
Ils ont rouvert les yeux sous le même soleil.
L'océan sait parler, selon l'âme et la vie,
Aux hommes différents avec un bruit pareil. S. P.

L'*Opinion Publique* n'a jamais été interdite. C'est par erreur que certains journaux ont annoncé cela. Voici ce qui a eu lieu. Après la publication de *Rolla*, Mgr Gravel a annoncé qu'il allait renvoyer notre journal et invité ses fidèles à suivre son exemple. Les explications données depuis ont été plus que suffisantes pour satisfaire les plus exigeants. Aussi l'*Opinion Publique* voit-elle sa circulation augmenter de jour en jour. Tous ceux qui se piquent de goûter la belle littérature devraient recevoir ce journal. Les morceaux les plus choisis et les plus acceptables de Hugo, de Lamartine, de Musset, de Leconte de Lisle, de Coppée, de Gautier, de Banville, de Déroulède, de Clovis Hughes et de la légion des grands poètes français vont, tour à tour, charmer nos lecteurs. Sans compter les superbes articles de nos collaborateurs, les délicieuses *Chroniques québécoises* de Paulé, le carnet hebdomadaire d'*Un mondain*, l'*Opinion Publique* donnera dans chaque numéro une multitude de courts articles instructifs et amusants.

La *Canada-Revue* a publié la semaine dernière un article violent contre un journal qu'elle ne nomme pas, mais qui ne peut être que l'*Opinion Publique*.

A un point de vue, j'en suis heureux. Cela prouve combien peu fondée était la rumeur allant à dire que “les deux journaux devaient se fondre et adopter le programme anticatholique.” En effet, il n'y a rien de commun dans leur direction individuelle et tous deux sont aux antipodes sur les questions religieuses.

A un autre point de vue, l'article de la *Canada-Revue* est regrettable, car il attaque “les écrivains” de l'*Opinion Publique* d'une manière injuste, en les qualifiant grossièrement de “pharisiens, de scribes hypocrites et de sépulcres blanchis.” Il est aussi de mauvaise foi en exploitant contre un confrère une seule reproduction, faite involontairement et dans des circonstances parfaitement expliquées depuis par la rédaction.

Si je voulais répondre aux injures de la *Canada-Revue*, je me contenterais de reproduire une déclaration faite par sa direction, au sujet de l'affaire Baillargé, et le public pourrait en tirer quelques notions sur la fausseté, le mensonge, l'hypocrisie, la platitude et la respectabilité. Mais cela n'est pas nécessaire et serait humiliant pour l'*Opinion Publique*, qui veut rester en toutes choses, autant que possible, sur le terrain de la discussion au mérite et dans des formes où la courtoisie n'aura rien à reprendre.

Un mot pour finir... et pour rire : la *Canada-Revue* nous conseille de ne pas donner de conseils et trouve étrange qu'un journal se mêle des affaires des autres. De quoi, diable ! le confrère veut-il que les journaux parlent, si ce n'est des affaires des autres ? Le journalisme a été inventé pour cela.

Sir John Thompson a déclaré que les suggestions du juge Taschereau ont été examinées par un sous-comité des deux chambres et ne peuvent être acceptées.

Et les omissions signalées par le juge ? Et les contradictions, et les répétitions, et les anomalies que le distingué magistrat a indiquées, va-t-on les laisser dans le code ?

Ce que c'est que la paternité, même indirecte, d'une mesure parlementaire ! ! !

Le nouveau juge de la cour suprême, M. Robert Sedgewick, est très sympathique personnellement, possède une intelligence d'élite et ne manquera pas de se distinguer dans une cour déjà remarquable par le prestige, la science et la largeur de vues de ses membres.

L'*Opinion Publique* vient d'être décrétée par l'*Union Libérale* “le journal le plus opportuniste du pays.” Ce jugement n'est pas trop mauvais et répond parfaitement aux idées que la rédaction de l'*Opinion Publique* se fait du journalisme intelligent. L'opportunisme n'est ni plus ni moins que l'art de savoir toujours concilier, à l'occasion, les principes avec les circonstances et de tirer le meilleur parti possible d'un mauvais état de choses.

La conférence de M. Rodolphe Lemieux, à Saint-Hyacinthe, lui a valu bien des éloges ; je n'en suis pas étonné, car le sujet de sa conférence était magnifique et ne pouvait être mieux traité que par le jeune et brillant orateur dont le parti libéral est si fier à juste titre.

M. Lemieux doit répéter cette conférence à Montréal et ne manquera pas de réunir un auditoire d'élite. La date en sera bientôt annoncée.

Je trouve dans l'*Union Libérale* une boutade qui est d'autant plus jolie qu'elle n'est blessante pour aucun de ceux dont elle parle. La voici :

"On nous assure que M. L. J. Demers fera bientôt partie du gouvernement de Québec. Seulement, à la différence de M. Chapais qui est ministre sans portefeuille, M. Demers aurait un portefeuille sans être ministre.

"Les ambitions de M. Chapais étant purement platoniques, et celles de M. Demers, un peu plus terre-à-terre, M. Taillon trouve ainsi le moyen de satisfaire deux amis en leur partageant une faveur généralement ambitionnée par un seul.

"Pour faciliter ce petit arrangement de famille, M. L. P. Pelletier serait prêt à céder sa place et à retourner dans la vie privée, pourvu qu'on lui laisse emporter, comme souvenir, les tapis et les cadres de son bureau....

"La primeur de toutes ces nouvelles appartenant à l'*Union Libérale*, vous allez voir que l'*Évènement* n'en parlera pas, tellement ce journal a horreur de nous nommer!"

Booz.

Dans les cercles parlementaires, à Québec, on ne trouve que des éloges à faire de l'Orateur. Son maintien à la fois digne et affable, sa courtoisie, l'impartialité de ses décisions en ont fait un favori. L'opposition semble ne pas reconnaître en lui le rude adversaire des jours anciens et le gouvernement se console d'avoir perdu temporairement un aussi bon *debater* en se disant que le fauteuil présidentiel n'aurait pu échoir à un ami plus digne de l'occuper que M. Leblanc.

L'*Union Libérale* se trouve piquée de l'article de l'*Opinion Publique* au sujet de son injuste attaque contre M. de Bouthillier-Chavigny. "Max" s'en prend à moi d'une leçon bien méritée et se console par des appréciations personnelles pas plus flatteuses pour moi que pour leur auteur. Il est inutile de revenir sur le sujet, car le public sait parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur personnelle du vicomte de Bouthillier-Chavigny et sur l'inopportunité des attaques de l'*Union Libérale*.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt une étude de M. J. E. Roy, de Lévis, sur un des premiers colons du Canada, François Bissot, sieur de la Rivière. L'auteur a lu ce travail devant la "Société royale" du Canada le 31 mai dernier.

Peu d'historiens possèdent mieux que M. Roy le talent de parsemer leurs écrits d'anecdotes choisies et de faire de l'histoire dans un style parfait et agréable.

Au cours de cette étude, je trouve la jolie description qui suit de la chasse aux loups marins dans les premières périodes de la colonie française :

"La pêche ou, pour parler plus correctement, la chasse des loups marins se faisait surtout sur les côtes de la terre ferme. Le loup marin et le marsouin ont, le long de ces rives, des endroits de prédilection où ils vont se chauffer paresseusement au soleil. C'est au fond de certaines anses où ils peuvent entrer avec la marée qu'on les rencontre plus souvent qu'ailleurs. On fermait l'entrée de ces anses avec des filets et des pier-

res et on n'y laissait libre qu'un petit espace, par où les loups marins se glissaient. Dès que la marée était haute, on bouchait ces ouvertures et la mer, en se retirant, laissait ces poissons à sec. On n'avait plus alors que la peine de les assommer. Un coup de bâton sur le nez suffisait pour les tuer.

"D'autres fois encore, le pêcheur suivait en canot les troupeaux à la nage. Comme ces cétacés sortent la tête de l'eau pour respirer, on profitait de ce moment pour tirer dessus. Une fois blessés, on les pouvait prendre sans peine, vu qu'ils sont très doux; mais s'ils étaient tués, ils coulaient à pic au fond. On avait stylé les gros chiens du Labrador à aller les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur."

Il paraît maintenant certain que M. Meredith a résigné comme chef de l'opposition à la législature d'Ontario.

Cependant ses amis font signer des pétitions par lesquelles ils le prient de rester dans la vie politique. Il sera très difficile de le remplacer. C'est une erreur de croire M. Meredith peu capable de conduire le parti conservateur d'Ontario. Le malheur a voulu qu'il eût à lutter contre sir Oliver Mowat, dont l'habileté, l'honorabilité et le tact politique auraient fait échouer tout autre, aussi bien que M. Meredith.

La dernière lettre reçue à Montréal des escrocs américains qui vendent de faux billets de banque contient l'adresse suivante: "T. J. Fargo, 229, West 125^{ème} rue, New-York."

Le document, qui a été envoyé à un citoyen bien connu de cette ville, se termine comme suit: "J'ose espérer que vous ne serez pas offensé par cette circulaire. Si vous ne voulez pas faire d'affaire, j'espère que, sur votre honneur, vous ne me ferez pas de tort. Détruisez cette lettre."

Le devoir de tout citoyen qui reçoit de telles lettres est de les communiquer sans retard au chef de police. Le public ne saurait être trop mis en garde contre les faussaires.

Cueilli dans le *Monde*:

"Après qu'un *bill* eut fait tous ses stades au conseil législatif, on y a lu avec surprise que toute personne des deux sexes peut servir de témoin, pourvu qu'elle soit mâle."

Ces pauvres vieux conseillers dormaient, sans doute. Ne les réveillons pas: ils pourraient devenir malfaisants. Et des clauses comme celle-ci ne sont qu'innocentes.

La *Presse*, publiée à six pages et tirée à plus de vingt mille exemplaires par jour, constitue, dans le journalisme canadien, un succès inouï jusqu'ici. Son personnel de rédaction et de *reportage* est considérable et très bien choisi. Le propriétaire, M. Berthiaume, ne néglige rien pour rendre son journal de plus en plus intéressant.

L'*Opinion Publique*, qui croit à la suprématie de la volonté et du talent, est heureuse de donner ce témoignage à un confrère qui le mérite hautement.

Voici le texte de la loi contre la crinoline, qui vient d'être présentée dans la législature de l'État de New-York: "Attendu qu'il est rapporté par la presse que la mode des jupes à cerceaux est sur le point d'être réta-

blie dans ce pays, ce qui ne peut manquer de causer de graves embarras et inconvénients au public en circulation ou en voyage, et plus particulièrement dans les temples, les théâtres et lieux de réunion, et dans le but d'économiser l'espace de l'exposition universelle de Chicago et d'éviter ainsi au gouvernement fédéral et aux divers États d'être obligés d'accorder des crédits supplémentaires, il est décrété qu'il sera illégal pour qui que ce soit de vendre, prêter, donner ou fournir à n'importe quelle personne, dans l'État de New-York, des jupes à cerceaux, appelées vulgairement crinolines, et pour toute personne de porter les dites crinolines. En outre, les peines établies pour les délits ordinaires s'appliqueront aux contraventions à la présente loi."

Ces braves Américains ne doutent de rien! Quel autre pays se serait mis dans la tête de légiférer sur les toilettes des femmes?...

Il ne manque plus à l'État de New-York que d'interdire l'usage du corset, pour cause de santé. C'est pour le coup que les femmes de New-York seraient remarquables et remarquées entre toutes. Elles ne s'en porteraient pas plus mal pour cela.

L'autre jour, pour faire rejeter un *bill* par lequel les illettrés auraient été exclus des commissions d'écoles, le secrétaire provincial a déclaré qu'il y avait des municipalités dépourvues de personnes sachant lire et écrire.

C'est triste, c'est honteux. On peut le vanter, notre système d'instruction publique... il est beau, il est fructueux.

Et cependant, si quelqu'un élève la voix pour demander des réformes, on veut le lapider.

Il y a parmi nous des gens qui tiennent à laisser les Canadiens-Français dans l'ignorance. Ces gens ont peur; car, le jour où tout le peuple saura lire et comprendre ce qu'il lit, il y aura du bruit dans Landerneau, grande fauchée d'abus et de privilèges.

Des municipalités canadiennes-françaises où l'on ne peut trouver des commissaires d'écoles sachant lire et écrire!!! Et cela s'avoue en pleine chambre; et personne ne se lève pour demander une refonte immédiate de notre système scolaire....

On veut donc absolument donner raison à ceux qui nous regardent comme une race inférieure? — (*Le Monde.*)

M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny a été élu maire de Saint-Mathias. Il a commencé par être simple propriétaire, puis il a été choisi comme conseiller municipal. Il est maire aujourd'hui, et sera, un de ces jours, député du comté de Rouville.

Où sera le bon "Max" ce jour-là?..... Encore rédacteur anonyme dans quelque journal à tout mettre, je suppose.

Le procureur général a soumis à la chambre son projet de loi relatif à la réorganisation judiciaire de la province de Québec. En voici les grandes lignes:

Pour les fins de la cour supérieure, la province comprendra deux divisions: Montréal et Québec, la première se subdivisant en 10 districts, et la seconde, en 5 districts.

Il y aura dix-juges résidant à Montréal et cinq résidant à Québec. Ces juges iront tenir les cours aux dates fixées par les règles de pratique, qu'ils seront autorisés

à faire eux-mêmes. La cour supérieure n'aura pas juridiction pour moins de \$400.

La cour de district sera comme suit: il sera nommé 26 juges de district, qui auront juridiction jusqu'à \$400 exclusivement, avec révision devant trois juges de la cour supérieure, mais sans appel.

Six de ces juges résideront dans la cité de Montréal et trois dans la cité de Québec. Les autres demeureront dans les autres districts de la province. Certains districts seront réunis en un seul pour les fins de la présente loi.

Les juges de district auront la juridiction criminelle exercée par les juges de sessions, les magistrats de district et les magistrats de police.

Pour les fins de l'administration de la justice criminelle, la province comprendra six divisions, chacune comprenant un certain nombre de districts. La cour ne siègera qu'au chef-lieu de chaque division.

Les six divisions seront: Montréal, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-François et Rimouski. Les jurés seront ceux du district où est le chef-lieu de la division.

A Montréal et à Québec, la loi entrera en vigueur par proclamation.

Dans les autres divisions, elle entrera en vigueur à mesure qu'un juge de la cour supérieure mourra ou sera promu.

Il est de plus en plus question de la construction d'une morgue convenable en cette ville. La misérable bicoque qui sert actuellement de morgue doit faire honte à une ville de l'importance de Montréal.

Le *coroner* McMahon a eu des entrevues avec plusieurs des échevins, qui semblent favorables au projet d'ériger un édifice qui contiendrait les bureaux de police, du *recorder*, la morgue et ceux du *coroner*. Dans ce but, il serait question de demander au gouvernement de fournir le site, dans le centre de la ville, ainsi qu'un subside ne dépassant pas un certain pourcentage du coût de la nouvelle construction. M. McMahon ajoute que tout porte à croire que le projet serait favorablement accueilli par le conseil. Il doit s'aboucher sous peu avec les ministres à ce sujet.

La mort de M. Georges E. Desbarats sera vivement regrettée à Montréal, où notre digne compatriote commandait des sympathies générales. Cette fin prématurée a pris par surprise ceux qui, tout dernièrement encore, ont eu l'occasion de rencontrer M. Desbarats. Il paraissait remis de sa longue maladie et avait repris un peu de sa bonne gaîté des anciens jours.

M. Desbarats a été un des plus actifs instruments du progrès du mouvement littéraire français dans notre province. Toujours bienveillant pour les jeunes, obligeant jusqu'à trop s'oublier lui-même parfois, littérateur d'un goût très sûr, il a donné la célébrité à bien des hommes et à des œuvres de valeur qui seraient probablement restés dans l'ombre sans lui. Le champ ouvert à la littérature franco-canadienne était étroit: M. Desbarats, autant que personne autre, en a élargi grandement les limites, grâce à ses excellentes relations avec tous les Canadiens-Français qui, il y a à peine quelques années, savaient tenir une plume.

Aussi mérite-t-il l'hommage d'une sympathique admiration et d'une vive reconnaissance de la part de nos compatriotes. Sa mémoire restera comme celle d'un des hommes de notre époque qui ont été le plus utiles à la race française dans la province de Québec.

Au point de vue social, dans ses relations domestiques, comme citoyen, M. Desbarats était sans reproche. Sa bonté, son honorabilité et son tact personnel lui avaient fait des amis de tous ceux qui ont eu avec lui des relations personnelles et d'affaires.

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

THOM-CHASE CASGRAIN.

Un bon type, celui-ci. — Haut de taille ; cou allongé ; un peu l'allure d'un coursier. — Fait pour sauter haut : un talent de famille, paraît-il. — Tête bien plantée sur les épaules ; physionomie qui plaît par sa détermination. — Porte binocle pour voir de loin : c'est pour cela qu'il n'a pas froid aux yeux.

Bon camarade. — S'observe parfois depuis qu'il est ministre, mais n'est pas si gai alors. — Très bruyant à ses heures : avait autrefois la manie de casser les chapeaux ; l'a remplacée en se faisant prestidigitateur. — Fait disparaître comme par enchantement les montres de ses amis, lesquelles, à un moment donné, lui font une cuirasse d'or.

Un chançard, à qui tout arrive comme par surcroît. — Fait partie du *family compact* qui a démolé la boutique Mercier. — Croit d'autant plus à l'une qu'il a moins confiance dans l'autre. — Aurait besoin d'être mis en quarantaine chez les rouges pour apprendre qu'ils ne sont pas tous aussi galeux qu'Angers le dit. — Met dans la lutte une violence dont il aime à se blaguer lui-même quand la fumée du combat est disparue.

Fort tenté de faire à la politique le sacrifice du droit, — sans calembours ; — oubliant que si l'un mène à des sommets sûrs, mais peu élevés, l'autre conduit très haut... parfois à la Roché Tarpéienne.

Incarne le dévouement dans sa personne : comme politicien, protecteur enragé du peuple et du trésor ; — comme avocat, adorant le droit qui défend la veuve et l'orphelin.

A pour gloire au barreau d'avoir fait pendre Riel, — en politique, d'avoir étouffé Garneau en 1886 : deux faits d'armes pour lesquels Caron a reçu une décoration et Mercier cinq ans de pouvoir. — L'histoire ne dit pas que Casgrain en ait bénéficié ; d'ailleurs, il n'est pas *boodler*.

Fort intelligent, mais trop impulsif ; bel orateur, quoiqu'un peu personnel ; ambitieux, mais payant dans le canot même où Pelletier rame. — Charmant compagnon, avec les femmes comme avec les hommes. — A beaucoup d'esprit et sera le premier à rire de bon cœur de ce portrait instantané, tracé entre deux *cock-tails*.

TOUCHATOUT.

LES ZOUAVES.

L'avouerai-je à ma honte ? Je n'avais jamais assisté à une démonstration de nos zouaves pontificaux depuis le jour où, dans la vieille cathédrale de briques, heureusement remplacée depuis et convertie aujourd'hui en une fabrique d'orgues d'église, j'étais allé, dans ma curiosité d'enfant, entendre, à Saint-Hyacinthe, les paroles d'adieux de Mgr Raymond au second détachement de zouaves envoyé à Rome. Hier soir, sur une invitation du comité et beaucoup pour entendre mon vieil

ami M. Bourassa, à qui la tâche difficile du sermon de circonstance avait été confiée, je suis allé m'agenouiller sous les voûtes de Notre-Dame. La cérémonie était imposante : le chœur était illuminé, quelques drapeaux se déployaient de chaque côté de l'autel ; Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal officiait, au milieu de toute une armée d'ecclésiastiques. Une foule immense se pressait dans la colossale église qui, aux jours de fête, a si souvent réuni les foules palpitantes de patriotisme. Au bas des balustres, deux rangées de chaises avaient été placées pour les invités, au centre desquelles zouaves, avec leur uniforme des jours anciens, étaient serrés en phalange autour de leur glorieux drapeau, tout comme à l'époque du départ, il y a vingt-cinq ans.

Le discours de M. l'abbé Bourassa était attendu avec anxiété. L'orateur sacré fut conduit avec pompe du pied du trône, où il reçut la bénédiction de Sa Grandeur, à la chaire, sur laquelle cinq mille regards au moins étaient fixés. Le jeune prédicateur n'a pas encore trente-cinq ans. Grand de taille, avec une tête intelligente et un maintien assuré, il possède le physique voulu par l'éloquence. Son discours fut religieusement écouté. Sa voix, un peu faible pour un édifice aussi grand, a cependant des vibrations métalliques qui remplacent l'ampleur et qui font que l'orateur est parfaitement entendu. L'abbé Bourassa a eu cette éloquence du langage, de la pensée, de l'élocution qui s'adresse plutôt à l'esprit et au cœur qu'à l'oreille. Sobre dans son geste, un peu froid dans sa diction, il a le genre académique si apprécié des gourmets de belle littérature. Son discours d'hier au soir lui donne une place très en vue parmi les orateurs sacrés dont le clergé canadien s'enorgueillit aujourd'hui.

A la suite de la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr Fabre, les zouaves et leurs invités se rendirent au cabinet de lecture paroissial, où un banquet somptueux fut servi à ces gais convives.

Durant le banquet, l'orchestre donna les airs canadiens et ceux de là-bas, dont les zouaves ne perdront jamais le souvenir. Puis des discours éloquents furent prononcés, parmi lesquels ceux du président, M. de Montigny, de M. le sénateur Tassé, du révérend M. Moreau, aumônier des zouaves, du chevalier LaRocque et de M. Gustave Drolet méritent une mention spéciale.

Pour terminer ce court récit d'une magnifique démonstration nationale, je ne puis mieux faire que de citer ces paroles, prononcées par M. le sénateur Tassé :

« Ce toast aux zouaves est en lui-même plus qu'un discours : il est tout un poème, toute une épopée. Ce toast est celui du régiment des zouaves pontificaux. Ce toast est celui de cette incomparable milice, recrutée dans toutes les parties de l'univers, qui n'a jamais connu un mercenaire, dont tant d'entre vous peuvent dire avec un légitime orgueil : *quorum pars magna fui*. Ce toast est celui-là même qui est la raison d'être de la grandiose démonstration à laquelle nous venons d'assister, démonstration qui est une preuve solennelle de notre dévouement à la plus noble des causes. Et cette cause est représentée par le vicaire de Jésus-Christ ; cette cause personnifie la religion sainte à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir ; cette cause, enfantée aux pieds du Golgotha, a régénéré et sauvé le monde ; cette cause est la seule qui reste debout au milieu de tant d'écroulements ; cette cause est aussi la seule qui ne sait pas périr au milieu de toutes les choses périssables qu'a traversées l'humanité pendant dix-neuf cents ans. »

ZOUAVIANA.

Comme les livres nouveaux sont rares parmi nous ! Et combien plus rares sont les livres nouveaux et intéressants ! Pour une fois, nous voilà servis à souhait : *Zouaviana* est un livre charmant, un livre intelligent, si je puis m'exprimer ainsi, un livre où le cœur et l'esprit se plaisent et sur lequel l'œil se repose avec plaisir. Car l'auteur a eu le talent de confier son manuscrit à un imprimeur qui est un artiste et qui a fait de ce volume un objet d'art.

L'auteur, M. Gustave Drolet, est un des hommes les plus aimables et les plus estimés de Montréal. Gai causeur, très renseigné, ayant voyagé et lu beaucoup, comptant parmi ses amis personnels presque tout ce que notre belle province française a produit d'hommes en vue, M. Drolet, qui fait de la littérature comme un vétérinaire de la plume, qui fait du journalisme chaque fois que l'occasion lui fournit un sujet digne de son attention, qui suit religieusement les choses de son pays, ne pouvait mieux faire que de réunir en un volume des écrits de différentes époques et de les relier ensemble et compléter par des notes, des articles et des aperçus nouveaux sur des sujets assez vieux pour qu'on les évoque et assez vivants pour qu'on prenne toujours plaisir à y revenir.

M. Drolet débute par de gais souvenirs de jeunesse, racontés dans un style allègre et entraînant. Voici comment il décrit la joie chez les jeunes de mettre bas le costume civil et de le remplacer par l'uniforme :

“Échanger le rond de cuir et les manches de lustrine pour l'épée, les galons d'or, les couronnes et les étoiles ! C'est le rêve de tous les pékins. De même que les marins, au retour d'une longue et pénible croisière, s'empres- sent, en arrivant dans un port, de louer des chevaux de selle pour montrer aux *terriens* que ce n'est pas si malin, après tout, de monter à cheval ou d'en tomber, de même le gratte-papier saisit avec empressement toute occasion que lui offre l'État de revêtir un uniforme, puis de se pavaner d'un air de conquérant devant ses collègues.”

Viennent ensuite des récits de voyage et des *lettres romaines* au cours desquels les zouaves et les milliers de Canadiens qui les ont suivis à cette époque dans leurs diverses étapes retrouveront bien des faits oubliés et bien des anecdotes qui ne seront pas sans charmes pour eux.

Il faut lire *les chiens du régiment* pour passer un bon quart d'heure. Et si l'on a l'occasion de s'attarder dans ce livre captivant, avec quel plaisir ne parcourt-on pas le récit anecdotique de la campagne du Nord-Ouest en 1885, terminé par ce beau témoignage, si mérité, au 65^e bataillon :

“Pendant toute la campagne, le 65^e s'est montré esclave de la consigne, fidèle observateur de la loi : sans discuter les griefs des Métis, la justice ou l'injustice des réclamations des insurgés, nos *boys* se sont conduits en soldats sérieux, ne raisonnant jamais, ayant confiance dans leurs chefs et ne connaissant rien en dehors de la discipline militaire.”

M. Drolet n'a pas oublié les disparus. Achintre a ses pages, dans ce volume, des pages émues où son

portrait fidèle est tracé sous le coup de la perte récente d'un ami plus qu'ordinaire. Dunn n'est pas oublié non plus, et les fameuses paroles de Pie IX à notre éminent et regretté journaliste y sont en toutes lettres. Que d'autres aussi, qu'il serait long de nommer ici, mais dont le souvenir est toujours le bienvenu dans nos mémoires !

En 1888, M. Drolet est retourné à Rome à l'occasion du jubilé de Léon XIII. Il raconte en détail l'offrande des décorés des ordres équestres pontificaux, dont M. Chapleau était un des présidents d'honneur, avec le duc de Norfolk et le général de Charette. J'y relis la lettre d'acceptation de cette présidence par M. Chapleau, au cours de laquelle se trouve le superbe passage qui suit :

“Peuple issu de la fille aînée de l'Église, les Canadiens-Français ont, entre tous les fidèles, le devoir de se montrer reconnaissants et soumis à l'Église et à son auguste chef. En touchant la terre qu'il venait de découvrir, le premier acte de Jacques Cartier fut un acte de foi. Par le signe de la rédemption élevé de ses mains sur ce continent nouveau, devenu notre bien-aimée patrie, le digne émule de Christophe Colomb a imprimé au frontispice de notre histoire un caractère religieux que nous retrouvons à chaque page, au cours de trois siècles, et par lequel nous avons été sauvés, le jour malheureux où nous avons perdu la France.”

Y a-t-il dans l'histoire de l'armée française un nom de général plus sympathique aux Canadiens que celui du général Lamoricière ? Voici, à son sujet, une anecdote qu'il convient de rappeler :

“Un soir brumeux et sombre, un étranger frappait à la porte du château de Prouzelles. Ce voyageur mystérieux fut introduit en présence du maître de la maison et lui tint à peu près ce discours : “Général, je suis délégué vers vous par Notre Saint Père le Pape, pour faire appel à votre grand cœur de chrétien. Je suis chargé de vous exposer la situation critique du père commun des fidèles. La révolution et les loges maçonniques font rage pour dépouiller le Saint-Siège du domaine de l'Église, et nul mieux que vous, général, ne saurait enrayer ce mouvement et tenir tête à l'orage; le voulez-vous ?”

“L'illustre général de Lamoricière, se levant, tendit la main à Mgr de Mérode, l'ambassadeur du Saint-Père et lui dit : “Monseigneur, quand le père a parlé, il ne reste au fils qu'une chose à faire, obéir. Voilà une cause pour laquelle j'aimerais bien à mourir. Quand faut-il partir ?” Il partit le lendemain.”

Deux autographes se trouvent au bas de deux excellents portraits de deux papes, Pie IX et Léon XIII. Tous deux disent de très belles choses dans une très mauvaise écriture. Il ne faudrait pas, cependant, que nos collègues classiques prissent ceci comme un encouragement à cultiver la mauvaise calligraphie pour laquelle ils sont très haut cotés.

Je voudrais pouvoir continuer cet aperçu des sujets nombreux abordés par l'auteur. C'est à peine si j'ai parlé du quart du volume. Il vaut autant, d'ailleurs; ne pas gâter le plaisir que tous auront à lire ce beau livre dans les loisirs et le confort de leur *home*. Je voulais seulement le signaler au public comme un de ces livres

qui ne doivent pas "se trouver dans toutes les bibliothèques," mais qui doivent se trouver sur la table de lecture de chacun.

Ce livre ouvre à M. Drolet, toutes grandes, les portes de la "Société royale" du Canada pour une des prochaines admissions.

LA QUESTION DES ASILES

L'assemblée législative en a été enfin saisie. Le parti ministériel et l'opposition l'ont traitée, sans se maltraiter l'un l'autre. Ce qu'on a dit met le sujet en pleine lumière, mais n'a pas donné le résultat que le public devait attendre.

La majorité a voté l'amendement Tellier et décidé que: "Aussitôt que le gouvernement aura fait des arrangements au sujet de Beauport, il devra en donner communication à la chambre, qui aura tout le temps d'étudier la question."

Il aurait été plus sage pour le gouvernement d'exposer carrément ses vues et de les soumettre à la considération de la chambre. Il y a déjà longtemps que cette question est à l'étude, et il me semble que le cabinet n'a pas d'excuse pour louvoyer comme il le fait.

On semble faire entrer dans l'étude de cette question deux considérations qui lui sont étrangères. On parle de ruine pour les propriétaires de l'asile actuel, si le contrat leur est enlevé. Ils ont pourtant déjà fait d'énormes profits avec leur contrat et, quel que soit le prix qui leur sera payé pour l'asile, ils sortiront de cette affaire avec des bénéfices considérables.

On discute ensuite les arrangements qui pourraient être faits pour utiliser le site et les édifices actuels de l'asile. Voilà encore une considération qui ne devrait venir qu'après la discussion au mérite et la solution de la question principale.

De quoi s'agit-il? Tout simplement de décider si le gouvernement doit prendre les asiles à sa charge ou les affermer, et, dans ce dernier cas, d'établir dans quelles conditions et à quel prix doit se donner l'affermage.

Le gouvernement peut difficilement se charger du maintien des asiles. Mais il doit en garder le contrôle médical et les soumettre à l'inspection de ses officiers. Restent à déterminer les garanties à exiger des soumissionnaires et à établir la valeur du service réclamé. Ces points réglés, la question eût été d'autant plus facile à résoudre que le gouvernement et l'opposition sont, en principe, du même avis. Il eût été temps, avant de clore le contrat, de pourvoir à rendre justice aux contracteurs actuels. S'ils obtiennent le contrat, ce point serait tout réglé. Sinon, le gouvernement pourrait négocier avec les nouveaux contracteurs un arrangement raisonnable et satisfaisant.

Pour n'avoir pas agi ainsi, le gouvernement va se trouver à revenir devant la chambre avec des arrangements que cette dernière ne pourra refuser sans que ce refus soit une déclaration de non-confiance dans l'administration. Et le vote de la chambre ne sera déterminé que par un intérêt politique.

Il ne reste donc qu'à compter sur le haut sens de justice, le désir de bien faire du premier ministre et sur l'intelligence de son cabinet, pour empêcher que ces ar-

rangements soient contraires à la protection des aliénés, aux devoirs de contrôle et de surveillance du gouvernement et à l'intérêt public bien entendu.

Le discours de M. Mercier expose admirablement la question. Si le député de Bonaventure garde ce même ton pendant une ou deux sessions et se borne à mettre, de cette manière, son intelligence remarquable et son expérience au service du public, il ne pourra manquer de rentrer en faveur dans beaucoup de quartiers où l'on ne lui accorde pas une confiance absolue.

LA FOLLE DU LOGIS.

Si jamais vous avez essayé de fixer sur la toile les nuances variées d'une aurore boréale, quand elle promène son agitation fébrile d'un bout à l'autre de l'horizon qu'elle empourpre; si vous vous êtes un jour attaché à satisfaire tous les caprices d'une enfant volontaire; si, sous le coup d'une vive émotion, vous avez rêvé au taux de mille pensées à la minute et que, calmé, vous ayez ensuite revu une à une toutes les bornes de la route parcourue, vous pouvez avoir une faible idée de cette prodigieuse faculté que le vulgaire appelle *imagination*, que le fabuliste nomma la *folle du logis*; mais vous ne devez point vous vanter encore d'en connaître la puissance.

Etrange chose à constater: c'est souvent dans les sciences les plus positives, dans l'analyse des faits et dans les conclusions à en tirer, que la folle du logis se révèle plus clairement à nos yeux ébahis. Quand un homme se met à cheval sur une idée et se laisse emporter par elle, où ne peut-il aller?

Il y a quelque deux ans, une brave dame française léguait, en mourant, la jolie somme de cent mille francs à l'Académie pour celui qui, le premier, réussirait à établir des communications entre les habitants de la terre et ceux des corps célestes. Où avait-elle pu puiser cette idée? Sans doute dans les romans scientifiques de Flammarion. Quoi qu'il en soit, l'Académie refusa le legs tel que conditionné, et l'histoire ne nous dit point qu'aucun Christophe Colomb ait jusqu'à ce jour tenté l'aventure.

S'il en était qui fussent hantés par cette idée, non parmi nos lecteurs habituels, (il n'en saurait être aucun), mais parmi ceux qui, parfois, — histoire de critiquer, — ouvrent notre journal, nous leur donnerons quelques petits avis.

La lune et Mars sont, de l'avis de tous, les planètes par lesquelles ils devraient commencer. La lune n'est, en réalité, qu'à quatre cent mille kilomètres de nous, pratiquement qu'à quarante kilomètres, grâce au télescope. Si les habitants de la lune voulaient nous donner signe de vie, ce ne serait pas si difficile, après tout. Malheureusement ils n'y ont point pensé jusqu'à ce jour: les Maedler, les Beer, les Schmidt et tant d'autres observateurs assidus du disque lunaire s'en seraient aperçus.

De plus, il faudrait savoir des sénécolles s'ils ont eu un Galilée, un Herschel, un Ross, un Merz et autres opticiens, pour inventer le télescope et le conduire à la perfection du nôtre; car autrement, ils ne pourraient voir nos signaux ni soupçonner la moindre ressemblance de leur monde avec le nôtre. Le pire est, ajoute

Guillemin dans la *Nature*, que l'absence d'atmosphère et de liquides dans la lune rend absolument impossible l'existence d'habitants. Au reste, Flammarion lui-même l'admet, mais dit, pour se consoler, que la lune fut autrefois habitée. Oh! qu'à cela ne tiennet! Mais, en attendant, il n'y a de ce côté nul espoir de gagner les cent mille francs de la bonne dame.

Les chances sont-elles plus grandes avec Mars? Les soldats sont généralement assez bons garçons. Voyons un peu. Mars est à cinquante-cinq millions de kilomètres. Il faut avouer qu'établir un télégraphe à une pareille distance serait une entreprise plus difficile que le percement du canal de Panama. Si, au contraire, on se servait de signaux, il les faudrait pourvus de jolies dimensions, soit de cent-vingt-sept kilomètres de diamètre, s'ils étaient opaques, ou d'une intensité équivalente, s'ils étaient lumineux.

Nous savons fort bien que Flammarion ne s'arrête ni à ces difficultés ni à plusieurs autres plus scientifiques. L'imagination supplée à la connaissance et lui montre dans Mars des astronomes armés de télescopes si puissants qu'ils nous voient plus distinctement que nous ne voyons des acteurs sur le théâtre. Après tout, libre à lui de penser ainsi: quoi qu'il en dise, la foi n'a rien à voir à ces rêveries, elles ne sont justiciables que de la raison.

Les cent mille francs seront donc difficiles à gagner.

Les bêtes parlent-elles un langage semblable à celui de l'homme? On se l'est demandé souvent. Mais voilà qu'un Américain, M. Garner, a fait plus que de se poser le problème. Selon lui, non-seulement les singes ont une langue articulée, mais lui-même, dit-il, est arrivé à la comprendre assez bien.

Il y avait, paraît-il, au jardin zoologique de Cincinnati douze petits singes, voisins d'un mandrill de la Guinée. La peur les faisait se tenir près de la grille opposée et, chaque fois que l'animal faisait un mouvement, ils en donnaient avis à leurs compagnons d'un autre compartiment. M. Garner résolut de découvrir la clef de leur langage. Il les écouta et s'efforça de les imiter. Un mois se passa ainsi, sans aucun progrès sensible. Soudain, M. Garner pense au phonographe. Pourquoi ne pas essayer?

Armé du phonographe, M. Garner se remet à l'étude: il observe, il expérimente, et bientôt il réussit à recueillir trente ou trente-cinq mots d'une signification encore vague et incertaine, mais dont quelques-uns, cependant, présentent un sens assez clairement défini pour être mis en usage.

Il est, nous dit Garner, un son qui veut dire *grand danger* et qui fait trembler tous les singes. Ses expériences multipliées sur ce mot et plusieurs autres n'ont jamais manqué de produire l'effet voulu. Aussi, fier d'avoir trouvé la langue des singes, M. Garner est-il parti pour l'Afrique avec son phonographe et se promet-il, en retour pour les mots que les singes lui donneront, de leur communiquer les principes de liberté et d'indépendance. La civilisation des singes s'ensuivra naturellement.

Voilà d'un seul coup le *chinouk* de la Colombie britannique, le *volapuck* des pays avancés du monde et la

langue universelle de notre cher M. Baillargé, de Québec, en danger d'être supplantés par la langue des singes. Déjà beaucoup la parlent, sans le savoir.

Parville, en mentionnant ces observations de Garner, conclut: "Tout cela est bien amusant: M. Garner est, sans aucun doute, doué d'une fertile imagination. Quoi qu'il en soit, je ne puis voir dans les faits cités par le professeur américain aucune preuve de l'existence d'une langue articulée parmi les singes. Y en a-t-il une? Pour moi, je suis pour la négative."

Le fait est que les singes, comme les lièvres et outardes de notre ami de Puyjalon, émettent seulement certains sons, par lesquels ils expriment leurs impressions sensibles et les communiquent aux autres. Pour une langue proprement dite, ils n'en ont point et n'en sauraient avoir, car ils n'ont point d'idées. Ce qui n'empêchera point quelque *darwiniste* de dire à ses crédules lecteurs que les singes ont une langue, comme les hommes, leurs frères aînés. Qui sait même si quelque bonne dame n'assignera pas, par testament, un prix pour le meilleur dictionnaire de cette langue?

O imagination! O folle du logis!

VECCHIO.

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE.

Notes sur la formation du franco-normand et de l'anglo-saxon.

De prime abord les études philologiques paraissent arides, difficiles, sans saveur.

Détrompez-vous. Elles ont charmé plus d'un fin esprit de notre pays et, pour ne pas remonter trop loin, je mentionnerai le nom de deux disparus qui nous sont chers: celui d'Oscar Dunn et celui d'Alphonse Lusignan.

J'ajouterai que les études de ces travailleurs vont être dignement continuées par deux de leurs collègues de la "Société Royale," MM. Paul de Cazes et Napoléon Legendre.

Que de bonnes et trop courtes soirées n'ai-je pas passées avec ces érudits, à discuter certaines questions de linguistique!

— Voilà des maîtres, me disais-je en les écoutant.

De retour chez moi, je résumais ces conversations: je prenais des notes. Je viens de mettre tout cela en ordre et je le donne tel qu'il s'est échappé de ma plume.

On sait que, lorsque la mort vint le frapper d'une manière aussi foudroyante, M. Dunn travaillait à la dernière édition d'un glossaire canadien-français.

Je regrette, disait-il dans une préface inédite, une foule de mots qui ne sont plus admis, mais que l'on retrouve dans les vieux auteurs. C'est le langage que la France a transporté en Canada; et, en 1763, il s'est établi une espèce de muraille de Chine entre la France et nous. Nous avons conservé le langage que nous possédions. Ne pouvant le modifier, l'améliorer, nous avons droit de demander qu'on ne nous reproche pas de l'avoir conservé comme il nous a été livré."

J'ai le manuscrit de ces paroles tel qu'il a été laissé sur la petite table de marbre, où la main du vivant en corrigeait encore l'épreuve lorsque la main de la mort est venue toucher l'épaule de Dunn en lui faisant signe de la suivre.

Voilà un souvenir qui va me faire causer, et je vais

essayer de reprendre les conversations que j'ai eues avec cet écrivain trop tôt disparu.

.....
Voilà comment M. Faucher de Saint-Maurice commence l'opuscule qu'il vient de livrer au public et dont je n'ai pas à faire ici l'éloge. C'est un travail que tous les Canadiens-Français devraient se procurer et dont le caractère est parfaitement défini par les conclusions de l'auteur, conclusions qu'il est bon de citer ici :

.....
 Mais il est temps de mettre sous les yeux du public ce cahier de notes, qui porte pour titre ces mots bien français: Honni soit qui mal y pense.

Ils ont été consacrés à l'histoire par une jarretière perdue, ramassée par un galant homme qui en fit un des principaux ordres d'Angleterre.

Sur les armes royales de la Grande-Bretagne on lit encore ces mots: Dieu et mon droit.

Certes, voilà deux devises qui sont faites pour affirmer au monde que les Anglais, tout en proscrivant le français dans certaines de leurs colonies, sont bien restés Français de souvenir. Tout ne le prouve-t-il pas, même jusqu'à ce mot que l'on croit être si *british*—le *home*,—mot qui vient de notre vieux mot normand *HOMME*, *homme* ?

Cessons donc, mes frères, d'écrire et de répandre à l'étranger le bruit que le Canadien-Français et l'Acadien parlent mal le français et que notre langue n'est qu'un patois. Contentons-nous de répondre à ceux qui croient à ces stupidités en leur affirmant que l'anglais n'est que du français déguisé. Citons-leur comme exemple ces paroles si françaises qu'ils ont sur nos vieilles armes normandes: Honni soit qui mal y pense.

Et maintenant, adieu, ami lecteur. J'ai soulevé le voile qui enveloppait un coin d'horizon philologique peu connu. Que les fanatiques qui ont contribué à la suppression de la langue française au Manitoba apprennent qu'ils ne parlent qu'un mauvais patois français, patois pas mal défiguré, et que c'est aux dépens de ce dérivatif franco-normand que l'on appelle maintenant le pur anglo-saxon qu'ils se sont rendus injustes, ridicules, mesquins vis-à-vis de nos gens. Il est encore temps pour eux d'échapper à la terrible responsabilité qu'ils sont à la veille d'accepter dans l'histoire du Canada, celle d'être traîtres à la parole donnée, à la foi des traités.

Le feront-ils? Serons-nous obligés de conserver exclusivement pour nous, cette devise dont ils sont justement si fiers: Honni soit qui mal y pense?

HAWAÏ.

Les récents événements qui se sont déroulés à Hawaï ont attiré l'attention du monde entier sur cette île, généralement très peu connue. Elle est pourtant, à plus d'un point de vue, fort intéressante à connaître.

Hawaï est une île de la Polynésie, dans le grand océan équinoxial, la plus grande et la plus méridionale de l'archipel de Sandwich. Sa population est d'environ 70.000 habitants. Le sol est, en général, volcanique. L'intérieur est hérissé de montagnes presque entièrement composées de laves et qui sont, en même temps, les plus hautes de l'archipel.

Les laves sont d'une fluidité extraordinaire, et le professeur Dana a remarqué à ce sujet des faits curieux. Quand elles passent au milieu des forêts, de nombreuses branches d'arbres en retiennent des parcelles, de sorte

qu'on y voit pendre, de distance en distance, des stalactites semblables à des glaçons formés par la gelée. De plus, ces branches, enveloppées par la matière en fusion, demeurent intactes; c'est à peine si l'écorce est quelquefois carbonisée. On suppose qu'elles étaient mouillées au moment où la lave les a atteintes et que la vapeur subitement dégagée autour d'elles les a préservées.

Mais le phénomène le plus remarquable est celui que présente le cratère de Kilanea, vaste lac de lave situé sur le versant oriental du Mowna-Roa, à 3.660 pieds au-dessus du niveau de la mer. Son plus grand diamètre a 16.000 pieds, et le plus petit, 7.600. A l'état ordinaire, la lave ne remplit pas la cavité, mais seulement un espace qui a en longueur 12.200 pieds et en largeur 4.900. Le spectacle que l'on découvre au bord de ce cratère laisse une impression solennelle de calme et de repos. L'approche d'une éruption ne s'annonce pas par des tremblements de terre ou par des bruits souterrains, comme pour les autres volcans, mais par l'élévation et l'affaissement soudains de la lave dans le grand bassin. Jamais ce bassin n'a débordé; la lave descend à travers des canaux souterrains et par des ouvertures qui se forment plus bas, à la distance de quatre à cinq milles; alors le niveau s'abaisse dans le Kilanea à la suite de ces éruptions déterminées par une pression énorme.

Le sol de l'île d'Hawaï, très fécond, abonde en bois de santal, dont les naturels font un grand commerce avec Canton, et en mûrier à papier, dont l'écorce sert à fabriquer de la toile. On y trouve aussi la canne à sucre, la patate douce, le bananier, etc.. Les indigènes, de race malaise, ont pour animaux préférés le porc et le chien, dont la chair forme la nourriture principale des grands personnages de l'île.

— C'est dans l'île d'Hawaï que le capitaine Cook fut tué, le 14 février 1779. Après l'avoir massacré, les naturels le pleurèrent et le prièrent pour leur dieu Rono. Les Anglais ont élevé, sur le lieu même où fut tué le grand navigateur, un monument à l'érection duquel les insulaires ont coopéré de tout leur pouvoir.

Les insulaires d'Hawaï se tatouent la figure et se teignent le front en blanc avec une espèce de craie. L'embonpoint est regardé par eux comme le seul type de la beauté. Les hommes ont autour des reins une ceinture étroite, dont un bout, passant entre les jambes, s'attache sur le devant. Quelques femmes portent de la même manière une pièce de drap de 10 à 12 pieds de longueur sur 4 de largeur; d'autres se passent sur les épaules, en guise de châle, un morceau de drap appelé *kikéi*. Les hommes sont armés d'un poignard; ils ont l'habitude de fumer, et une pipe ornée en cuivre est un des objets qu'ils estiment le plus. Ils attachent aussi beaucoup de prix aux miroirs et à un ornement fait avec des dents de baleine, qu'ils portent suspendu à un collier en cheveux artistement tressés. Ces indigènes s'enivrent souvent avec une boisson extraite de la racine de tié, avec le suc de la canne à sucre ou avec celui de la patate douce fermentée, mais surtout avec le rhum que leur apportent les étrangers. Ils sont très passionnés pour la danse, et ils s'accompagnent avec deux petits bâtons de bois dur qu'ils frappent l'un contre l'autre en battant la mesure avec le pied sur une pierre;

ils dansent aussi en frappant une calebasse ou la peau d'un requin adaptée sur un morceau de bois creux.

Hawaï renferme plusieurs monuments, qui sont d'anciens temples ou des lieux de sépulture pour les rois ou les chefs.

Selon les naturels, le grand volcan de leur île est la demeure primitive de leurs divinités, dont Pele est la déesse principale ; le bruit des fournaises et le pétilllement des flammes sont la musique de leurs danses. L'île entière leur doit un tribut et, quand on néglige de le payer, ces divinités ne manquent jamais de punir les délinquants en vomissant de la lave par un des cratères. Aussi, à chaque éruption, on s'empresse de jeter dans les cratères un grand nombre de porcs vivants ou cuits.

Il est juste de dire que, depuis que les missionnaires se sont introduits parmi eux, un grand nombre des superstitions des naturels d'Hawaï a disparu.

Au point de vue commercial, la prise de possession de l'île d'Hawaï par les États-Unis serait de nature à nuire grandement aux intérêts de l'Angleterre et du Canada. Ne serait-il pas à propos, si l'apathie de l'Angleterre persistait, de lui rappeler que c'est à elle qu'incombe le devoir de protéger les intérêts commerciaux de ses colonies ?

LA BONNE LORRAINE.

L'Opinion Publique est heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs la primeur de quelques extraits d'un poème encore inédit, écrit par M. Albert Delpit dans les derniers temps de sa vie. *La bonne Lorraine* paraîtra à Paris au commencement du mois d'avril prochain.

PRÉLUDE.

SONNET LIMINAIRE.

.....
Ainsi qu'au temps jadis un peintre sur vitrail
Enlumina un noble oratoire de reine,
Sur mes vitraux, laqués d'or fin et de corail,
J'ai peint les plus beaux jours de la bonne Lorraine.

Comme veille un vieux prêtre, en très humble attirail,
J'ai longuement veillé pour toi, ma suzeraine,
Quand tu passais, sur ton cheval au dur poitrail,
Allant de Vaucouleurs à Chinon en Touraine !

Et maintenant, reçois mon œuvre que voici !
Si j'étais Francia, Raphaël ou Vinci,
Je m'enorgueillirais d'avoir été ton peintre ;

Et dans l'immense église où tu règnes encor,
Mes vitraux flamberaient sous un croisillon d'or,
Montant des bas-piliers jusqu'au milieu du cintre !
.....

LA HANTISE.

JEANNE, dans la chaumière.

O monsieur saint Michel, vainqueur du mauvais Sire,
Vous, chevalier courtois béni par le Très-Haut,
Terrassez le démon cruel qui veut m'occire,
Et sauvez Jeanne, à qui la force fait défaut !

Le ciel brille ; j'entends la cloche de l'église
Sonner dans l'allégresse alerte du matin,
Et son chant familier que l'airain cristallise
Me parle doucement comme un ami lointain.

CE QUE DISAIENT LES CLOCHES.

Les cloches ! les cloches !
Saint Pierre et saint Paul,
Suivez dans leur vol
Les cloches ! les cloches !
Nous sonnons Rameaux,
Où viennent les hameaux
Très proches ! très proches !

Les cloches ! les cloches !
Saint Pierre et saint Paul,
Notre sire est fol,
Les cloches ! les cloches !
Charles se tient coi,
Heureux d'être roi
De Loches ! de Loches !

Les cloches ! les cloches !
Saint Pierre et saint Paul,
Nous courbons le col,
Les cloches ! les cloches !
L'Anglais vient rôder...
C'est pour mieux vider
Nos poches ! nos poches !

JEANNE, sortant de la chaumière.

O mes voix ! Le clocher me parle aussi comme elles !
Et la chanson qu'il jette à travers le ciel bleu
Me répète gaîment les paroles jumelles
Des saintes, m'apportant le message de Dieu !
Mais las ! Est-ce le ciel ou l'enfer qui me tente ?
Mieux vaudrait écouter le joyeux bateleur...
Sur la place publique il a planté sa tente :
Sa gaîté chassera le charme ensorceleur.

CE QUE DISAIT LE BATELEUR.

Dancez la petite ourse !
Dancez la petite ourse !
Oh ! la rude et pénible course
Dans tous les pays où j'allais !
Les seigneurs n'ont plus de valets
Et le roi Charle est sans ressource ;
Oh ! la rude et pénible course
Dans tous les pays où j'allais !
L'Anglais a tout pillé, l'Anglais, l'Anglais, l'Anglais !

Dancez la petite ourse !
Dancez la petite ourse !
Voyez la plate et maigre bourse !
Hardis comme des tiercelets,
Les Saxons aux durs gantelets
Nous ont taris jusqu'à la source.
Voyez la plate et maigre bourse !
Pareil au vol des tiercelets,
L'Anglais a tout pillé, l'Anglais, l'Anglais, l'Anglais !

JEANNE, sur la place publique.

Et partout je subis la hantise sanglante !
Et du glas du clocher au cri du vagabond,
En un pareil sanglot d'angoisse violente
J'entends agoniser le pays moribond !
Je fuis l'obsession jusque dans votre église,
Mon Dieu... Me faudra-t-il vous crier grâce en vain ?

Pour sauver l'écusson royal qui fleurdelise,
Je ne peux que prier dans le temple divin !
O doux Seigneur Jésus, exaucez ma requête ;
Souriez, saints pensifs dans les vitraux bénis...
Mon vieux père est courbé sous la rude conquête...
Si l'oiselet s'en va, qui gardera les nids ?

CE QUE DISAIT LE VITRAIL.

Jeanne, ma bonne Jeanne,
Prends lance et pertuisane
Pour délivrer ton roi !
Le doux pays de France,
Qui râle de souffrance,
N'espère plus qu'en toi !

Jeanne, ma bonne Jeanne,
De la mer océane
Où règne le marin,
Rude fils de Bretagne,
A la fière montagne
D'où s'élançait le Rhin,

Jeanne, ma bonne Jeanne,
Vois quelle caravane
D'êtres noirs et maigris !
Sous le ciel qui nous leurre,
Elle hurle, elle pleure
Ses lamentables cris !

Jeanne, ma bonne Jeanne,
De ta pauvre cabane
Sortira le salut !
Pour vider la querelle,
C'est l'humble pastourelle
Que Dieu vengeur élut !

Jeanne, ma bonne Jeanne,
Le grain de blé qu'on vanne
Et qui tombe au buisson,
Humble grain solitaire,
Peut, s'il germe sous terre,
Lever une moisson !

JEANNE, dans les champs.

Ainsi, même à l'église, au sein de la prière,
Je ne puis retrouver le calme et le repos...
Toujours la même voix inlassable et guerrière !
O Seigneur, laissez-moi rejoindre mes troupeaux...
Et vous, saints étoilés d'ardentes pierreries,
Dans les vitraux, où flambe un jour mystérieux,
Laissez l'enfant, laissez Jeanne à ses rêveries...
Laissez-la s'éblouir de la clarté des cieux !
Viens rafraîchir mon front, caresse de la brise ;
Calmez ma fièvre ardente, ô souffles des grands bois,
Et sur les ruisseaux clairs que la lumière irise,
O doux oiseaux, chantez pour écarter mes voix !

CE QUE DISAIT LA FAUVETTE.

Je vole, vole
Dans le ciel pur,
Chanteur trivole
Grisé d'azur.

Je vagabonde
Dans les buissons...
Rien qui réponde
A mes chansons !

Le lis s'efface
A l'horizon ;
Partout menace
La trahison....

Le ciel se couvre,
Chargé d'effroi ;
L'Anglais au Louvre
A mis son Roy....

Ceins ta cuirasse,
Vole aux combats ;
Sauve ta race
Qui meurt là-bas !

Je vole, vole,
Ma Jeanne, adieu !
Chanteur frivole,
Mais voix de Dieu !

.....

MONSIEUR DE BAUDRICOURT.

.....
En ce temps-là, vivait au bourg de Vaucouleurs
Un prud'homme cité pour sa haute sagesse ;
Au nom de Charles Sept il y faisait largesse,
Et son pennon flottant en portait les couleurs.

Monsieur de Baudricourt, peu dévot aux miracles,
Mangeait fort, buvait sec, ainsi qu'un bon Lorrain ;
Et, bien qu'il reconnût le roi pour suzerain,
Les vins du duc Philippe étaient ses vrais oracles.

Or, un soir qu'il soupait, le plastron élargi,
Avec les compagnons des prouesses anciennes,
Après que chacun d'eux eut raconté les siennes,
Il dit en regardant Bertrand de Polengi :

“ Pourquoi restez-vous donc songeur et coi, messire ?
Vous a-t-on mal reçu dans ma noble maison ?
Pour vous fumait ce rôti de haute venaison,
Et ces vins, hier encor, vieillissaient sous la cire.”

Mais Bertrand leur dit tout, en honnête chrétien :
Jacques Darc et sa femme, Isabellé Romée,
Deux de ses vieux vassaux, de bonne renommée,
Étaient venus à lui, leur naturel soutien.

Leur fille Jeanne, enfant ignorante et très sage,
Subissait brusquement l'empire du démon.
Elle n'écoutait plus le paternel sermon,
Affirmant que le ciel lui donnait un message.

Il lui fallait quitter sa mère et Domrémy,
Pour traverser la France et joindre le roi Charle.
Elle dit que le ciel l'encourage et lui parle
Et qu'elle doit chasser le farouche ennemi.

Est-ce elle que Merlin nous a prédite, est-ce elle ?
Elle qui doit tirer la France du tombeau ?
Et le pays, perdu par la reine Ysabeau,
Doit-il être sauvé par Jeanne la Pucelle ?

Tous disent qu'elle est douce et de sens très rassis,
Pieuse et ne parlant jamais à la légère ;
Pourquoi la repousser parce qu'elle est bergère,
Sans vouloir accorder créance à ses récits ?

Et quand Bertrand se tut, courbant sa tête grise,
Chacun resta pensif et le front incliné.
Le pays à jamais était-il condamné,
Et l'Anglais suivrait-il sa cruelle entreprise ?

Baudricourt dit: " Qu'elle aille à Monseigneur le Roi ! "
Et Jean de Novelpont lui promit une escorte.
Monsieur de Polengi, pour lui prêter main-forte,
Offrit sa rude épée et son blanc palefroi.

Et tous ces chevaliers, pillards et têtes chaudes,
Habiles à courir la campagne en bandits,
Eux tous, par l'humble serf souventes fois maudits
Pour leurs viols hardis et leurs fortes maraudes,

Devinrent tout à coup sobres dans le repas,
Ainsi qu'un fol buveur que le matin dérange,
Comme s'ils avaient eu la vision étrange
D'un but mystérieux qu'ils ne comprenaient pas!

LETTRE DE JEANNE DE LAVAL A JEANNE D'ARC.

Tu vas partir pour la bataille:
Dieu garde la pauvre Orléans!
Frappant d'estoc, frappant de taille,
Extermine les mécréants!
Pour mieux tenter la rude épreuve,
Reçois cet anneau sybillin...
Vierge! prends des mains de sa veuve
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Du prince Noir en Aquitaine
A don Pèdre le Justicier,
Souventes fois le capitaine
Jeta son gantelet d'acier.
Quand il passait rêveur et sombre,
Terreur du noble ou du vilain,
A sa dextre, luisait dans l'ombre
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Lorsque vint la guerre d'Espagne,
Il resta captif des Anglais:
Alors, chez nous, dans la campagne,
Dans les hameaux, dans les palais,
On put voir les femmes de France,
Filant leurs quenouilles de lin,
Bientôt rendre à la délivrance
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Vivant encor, le connétable
Eût rendu le roi triomphant,
Et le bras de l'homme indomptable
Aurait aidé ton bras d'enfant.
Mais il n'est plus! Sois notre joie....
Pour mieux conjurer le Malin,
Prends cet anneau que je t'envoie....
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Monte à l'assaut! Sois forte et brave;
Sauve notre pays vaincu!
Les temps sont durs et l'heure est grave,
Notre sort tient dans ton écu!
Monte à l'assaut! Et que ta lance
Reçoive un effort masculin,
En frôlant, dans sa vigilance,
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Gloire à toi! Jeanne la Pucelle
S'en va combattre pour les siens.
Gloire à toi! N'es-tu donc pas celle
Dont nous parlaient les temps anciens?
Et tue et frappe! Et tue et cogne!
Unis Bertrand avec Merlin!
Brise, s'il faut, dans ta besogne
L'anneau de monsieur Duguesclin!

Et puis adieu, Jeanne la belle,
Dont le courage était prédit....
Gagne ta bataille d'Arbelle
Contre l'Anglais, l'Anglais maudit!
Calme Chinon et la province,
Et que le pays orphelin
Revoie encor à ton doigt mince
L'anneau de monsieur Duguesclin!

ALBERT DELPIT.

LE PÈRE DIDON.

AVANT LE SERMON.

Le père Didon devait prononcer un sermon à Dijon à l'occasion du huitième centenaire de saint Bernard. N'était-il pas curieux de demander à l'éloquent prédicateur, comme à un général la veille d'une bataille, ses impressions avant le sermon ?

— Vous allez partir? demandons-nous au dominicain, qui semble, dans sa bure de père blanc, prêt à aller partout où le devoir l'appelle. — Vous êtes comme un soldat toujours sur la brèche, mon révérend père.

— J'obéis à l'impulsion, voyez-vous, répond le dominicain. Qu'on me dirige simplement, en me pointant comme un obus qui doit tomber, aujourd'hui ici, demain là. A d'autres de calculer la force que vous emmagasinez; vous, vous n'avez qu'à la produire, toujours dans sa bonne moyenne. Cette pièce fait mille, celle-là dix mille, cette autre moins. Dieu n'est-il pas là, pour opérer le reste? Mais j'aime beaucoup, pour ma part, ce jeu d'obus qui va où l'on l'envoie, sans autre souci que de la parabole que décrira sa trajectoire, en justes proportions avec le champ large ou étroit où il évoluera. Moi, je suis pour l'avent!

— Et pas pour le carême ?

— Sans jouer sur les mots, non, pas pour le carême ! Je ne pense pas qu'aucun évêque de France m'appelle encore à l'honneur de prêcher une station chez lui. Car on sait qu'avec ma nature improvisatrice et toute d'impression, je ne suis pas un prédicateur de carême. Que voulez-vous? Je n'ai pu jamais m'astreindre à écrire d'avance le sermon que je réciterais ensuite sans une faute de français. Sans une faute?... Allonc donc ! La vraie parole est celle qui vole et qui se perd, comme un oiseau puissant ou faible, dans le beau ciel de Dieu. Celle que les petits esprits voudront fixer sur les petits papiers, n'a-t-elle pas les sténographiques pour la prendre au passage et, pour en redresser les mots boiteux, les typographes? — les admirables typographes, dont j'admire la science et la patience plus que celles de Victor Hugo lui-même, qu'ils ont, d'ailleurs, la gloire d'avoir corrigé si souvent. Non, pas des mots, des pensées. Je suis un homme qui lutte à coups d'idée et de raisonnement. J'aime à parler d'un élan, comme j'aime à marcher vite.

“ Je me souviens que, vers la dixième année, j'avais accompagné, un jour, mon père à la grand'ville. C'était

Grenoble. Dans une rue, nous voyons tout à coup passer deux hommes, vêtus de blanc, qui marchaient vite. "Père, quels sont-ils? — Ils sont dominicains, mon petit. — Dominicains?... Eh bien! c'est ça que je veux être." Vous voyez bien que, dès l'enfance, j'étais voué à l'ordre de saint Dominique, non parce qu'on y portait des habits blancs, mais parce qu'on y marchait vite. L'action, voyez-vous, surtout pour la pensée, (et surtout pour la pensée moderne, si abondante et si pressée,) connaissez-vous plus bel apanage à la parole qui, comme la foudre de Dieu, ne doit tonner qu'en éclairant, mais vite?

— Alors, mon père, quand vous montez en chaire?...

— Quand je monte en chaire, je ne connais, de ce que je vais dire, que les idées dont je me suis longtemps nourri. Longtemps?... Mais j'y ai vécu ma vie entière, dans ces idées que je vais exprimer en une heure. Mais, dans elles, comme sur tous les chemins où la providence de Dieu m'a conduit, j'ai marché, couru, piétiné en tous sens, cueilli les poisons sous les fleurs et, comme le médecin qui expérimente sur lui-même le remède dont il guérira plus sûrement son malade, j'ai fait de ces poisons, — notre morale sociale, — l'aliment de mes jours et de ma longue expérience. Et, quand je monte en chaire, vous voulez que je m'inquiète d'autre chose que du sujet qui aura fait l'étude de ma vie, ce sujet social dont je sais bien l'état morbide, mais qui ne me permet pas toujours de lui indiquer le remède!

"En montant en chaire, je n'ai souci que de l'auditoire que je vais rencontrer. S'il est sympathique, je le regrette; et s'il est hostile, tant mieux! La bataille y gagnera plus d'ardeur.

"Aussitôt, sous le regard du crucifix qui me fait face et qui m'entraîne, avec des mots, — les premiers qui viennent, — j'engage la lutte, où je ne surveillerai que l'idée seule qui guerroye; et c'est encore avec une nouvelle échappée de mots brûlants, comme des balles, que je ferai, une heure après, cesser le feu.

"Voilà ma théorie et ma pratique. Vous le voyez, à Dijon, comme ailleurs, les chercheurs de discours bien écrits ne trouveront pas au mien leur compte. Mais si, dans l'auditoire qui m'attend là-bas, il se trouve un seul esprit hésitant que ma parole fruste aura fixé et un seul cœur inquiet qu'aura calmé mon pacifique ministère, c'est pour lui que je pars. Au seul prix de cette âme conquise, j'aurai bien gagné mon voyage. N'est-ce pas Michelet qui dit de saint Bernard, dans une page admirable dont mon panégyrique devrait reproduire l'éloquence: 'Il se prêtait au monde et ne s'y donnait pas; son amour et son trésor étaient ailleurs. Il écrivait dix lignes au roi d'Angleterre et dix pages à un pauvre moine.' "

SAINT-RÉAL.

LE JUGEMENT DE KOMOR.

La lune sous la nue errait en mornes flammes
Et la tour de Komor, du Jarle de Kemper,
Droite et ferme, montait dans l'écume des lames.

Sous le fouet redoublé des rafales d'hiver,
La tour du vieux Komor dressait sa masse haute,
Telle qu'un cormoran qui regarde la mer.

Un grondement immense enveloppait la côte.
Sur les flots palpaient, blêmes, de toutes parts,
Les âmes des noyés qui moururent en faute.

Et la grêle tintait contre les noirs remparts,
Et le vent secouait la herse aux lourdes chaînes
Et tordait les grands houx sur les talus épars.

Dans les fourrés craquaient les rameaux morts des
Tandis que par instants un maigre carnassier [chênes,
Hurlait lugubrement sur les dunes prochaines.

Or, au feu d'une torche en un flambeau grossier,
Le Jarle, dans sa tour vieille que la mer ronge
Marchait, les bras croisés sur sa cotte d'acier.

Muet, sourd au fracas qui roule et se prolonge,
Comprimant de ses poings la rage de son cœur,
Le Jarle s'agitait comme en un mauvais songe.

C'était un haut vieillard, sombre et plein de vigueur;
Sur sa joue aux poils gris, lourde, une larme vive
De l'angoisse soufferte accusait la rigueur.

Au fond, contre le mur, tel qu'une ombre pensivo,
Un grand Christ. Une cloche auprès. Sur un bloc bas,
Une épée au pommeau de fer, nue et massive.

— Ce moine, dit Komor, n'en finira-t-il pas?
Il ploya, ce disant, les genoux sur la dalle,
Devant le crucifix de chêne, et pria bas.

On entendit sonner le bruit d'une sandale:
Un homme à robe brune écarta lentement
L'épais rideau de cuir qui fermait cette salle.

— Jarle! J'ai fait selon votre commandement,
Après celui de Dieu, dit le moine. À cette heure,
Ne souillez pas vos mains, Jarle! Soyez clément.

— Sire moine, il suffit: Sors. Il faut qu'elle meure,
Celle qui, méprisant le saint nœud qui nous joint,
Fit entrer lâchement la honte en ma demeure.

Mais la main d'un vil serf ne la touchera point.
Et le moine sortit; et Komor, sur la cloche,
Comme d'un lourd marteau, frappa deux fois du poing.

Le tintement sinistre alla, de proche en proche,
Se perdre aux bas arceaux où les ancêtres morts
Dormaient, les bras en croix, sans peur et sans reproche.

Puis tout se tut. Le vent faisait rage au dehors;
Et la mer, soulevant ses lames furibondes,
Ebranlait l'escalier crevassé de ses bords.

Une femme, à pas lents, très belle, aux tresses blondes,
De blanc vêtue, aux yeux calmes, tristes et doux,
Entra, se détachant des ténèbres profondes.

Elle vit sans trembler ni fléchir les genoux
Le crucifix, le bloc, l'épée hors de la gaine
Et, muette, se tint devant le vieil époux.

Lui, plus pâle, frémit, plein d'amour et de haine,
L'enveloppa longtemps d'un regard sans merci,
Puis dit d'une voix sourde: — Il faut mourir, Tiphaine.

— Sire Jarle, que Dieu vous garde! Me voici.
J'ai supplié Jésus, Notre-Dame et sainte Anne;
Désormais je suis prête: or, n'ayez nul souci.

— Tiphaine, indigne enfant des braves chefs de Vanne,
Opprobre de ta race et honte de Komor,
Conjure le Sauveur afin qu'il ne te damne ;

J'ai souffert très longtemps : je puis attendre encor.
Le Jarle recula dans l'angle du mur sombre,
Et Tiphaine pria sous ses longs cheveux d'or.

Et sur le bloc l'épée étincelait dans l'ombre,
Et la torche épanchait sa sanglante clarté,
Et la nuit déroulait toujours ses bruits sans nombre.

Tiphaine s'oublia dans un rêve enchanté...
Elle ceignit son front de roses en guirlande,
Comme aux jours de sa joie et de sa pureté.

Elle erra, respirant ton frais arôme, ô lande!
Elle revint suspendre, ô Vierge, à ton autel
Le voile aux fleurs d'argent et son âme en offrande.

Et voici qu'elle aima d'un amour immortel !
Saintes heures de foi, d'espérance céleste,
Elle vit dans son cœur se rouvrir votre ciel !

Puis un brusque nuage, une union funeste :
Le grave et vieil époux au lieu du jeune amant...
De l'aurore divine, hélas ! rien qui lui reste !

Le retour de celui qu'elle aimait ardemment,
Les combats, les remords, la passion plus forte,
La chute irréparable et son enivrement...

Jésus ! Tout est fini maintenant ; mais qu'importe !
Le sang du fier jeune homme a coulé sous le fer,
Et Komor peut frapper : Tiphaine est déjà morte.

— Femme, te repens-tu ? C'est le ciel ou l'enfer.
De ton sang résigné laveras-tu ton crime ?
Je ne veux pas tuer ton âme avec ta chair.

— Frappe, je l'aime encor : ta haine est légitime.
Certes, je l'aimerai dans mon éternité !
Dieu m'ait en sa merci ! Pour toi, prends ta victime.

— Meurs donc dans ta traîtrise et ton impureté !
Dit Komor, avançant d'un pas grave vers elle ;
Car Dieu va te juger selon son équité.

Tiphaine souleva de son épaule frêle
Ses beaux cheveux dorés et posa, pour mourir,
Sur le funèbre bloc sa tête pâle et belle.

On eût pu voir alors flamboyer et courir
Avec un sifflement l'épée à large lame
Et du col convulsif le sang tiède jaillir.

Tiphaine tomba froide, ayant rendu son âme.
Cela fait, le vieux Jarle entre ses bras sanglants
Prit le corps, et la tête aux yeux hagards, sans flamme.

Il monta sur la tour et dans les flots hurlants
Précipita d'en haut la dépouille livide
De celle qui voulut trahir ses cheveux blancs.

Morne, il la regarda tournoyer dans le vide,
Puis la tête et le corps entrèrent à la fois
Dans la nuit furieuse et dans le gouffre avide.

Alors le Jarle fit un long signe de croix ;
Et, comme un insensé, poussant un cri sauvage
Que le vent emporta par delà les grands bois,

Debout sur les créneaux balayés par l'orage,
Les bras tendus au ciel, il sauta dans la mer,
Qui ne rejeta point ses os sur le rivage.

Tels finirent Tiphaine et Komor de Kemper.

LECONTE DE LISLE,
de l'Académie française.

A TRAVERS LES REVUES.

Savez-vous bien, aimables lectrices de *l'Opinion Publique*, quel est le véritable inventeur de la valse ?

Vous pensiez peut-être, à l'instar de beaucoup d'autres, que les Allemands ou les Suisses en réclamaient l'honneur ? Détrompez-vous. Une Américaine vient de nous donner là-dessus des renseignements précis et nouveaux.

Pendant un voyage qu'elle fit récemment en Afrique, elle fut témoin de l'événement suivant :

" Au lever du soleil, chaque matin, les autruches se rassemblent par bandes et commencent un pas régulier qui n'est autre que la valse. Peu à peu les danseurs s'excitent, ils pressent le mouvement et s'entraînent à ce point, en leurs vertigineux tourbillons, qu'il n'est point rare de voir choir une aimable valseuse, le tibia brisé." Evidemment, comme l'ajoute l'auteur qui raconte ce fait piquant, la valse est *autruchienne*.

La statistique littéraire nous apprend qu'il existe, à l'heure actuelle, en France, 2.133 femmes écrivains. Sur ce nombre, 1.211 se consacrent au roman ou à l'amusement de la jeunesse ; 217, à la pédagogie ; 280, à la poésie, et 237 manient la plume dans les journaux et revues. Et dire qu'il y a des hommes assez égoïstes et aveugles à l'endroit de leurs propres talents pour nier au beau sexe les capacités et le génie littéraires!!!

Ces messieurs lanceront aux oreilles de leurs confrères féminins ce mot qui a fourni à M. Barbey d'Aurévilly le sujet d'un livre ensiellé et inique : bas-bleu ! A propos de ce mot, nous trouvons dans *l'Intermédiaire des chercheurs* une curieuse explication de son origine.

" A l'époque où *lady* Montagu réunissait dans son salon les hommes de lettres les plus distingués de la Grande-Bretagne, un étranger dont j'ignore le nom, tout récemment arrivé à Londres, refusa, dit-on, de lui être présenté immédiatement, en s'excusant de ce qu'il était encore en habit de voyage ; la dite *lady*, instruite de ce refus, aurait répondu, assure-t-on, qu'il faisait beaucoup trop de cérémonie et que *chez elle on pouvait se présenter même en bas bleus*."

Nous hésitons à comprendre comment ce mot, appliqué d'abord à un homme, a pu devenir un terme de dérision stupide pour désigner les femmes auteurs.

Une revue anglaise, *The Speaker*, parlant de cette circonstance solennelle et splendide où la France, de concert avec les autres nations de l'Europe et de l'Amérique, décorait le savant humanitaire, la vaste et belle intelligence qui s'appelle Louis Pasteur, fait, en même temps, l'éloge de notre patrie d'origine.

En lisant cette appréciation étrangère, qui résume admirablement les grandes qualités de la France, " toujours vieille de gloire, mais jeune de cœur," selon l'expression de Thiers, nous avons éprouvé une sensation de patriotisme ému et reconnaissant. Nous voudrions procurer ce même plaisir à nos lecteurs, et c'est pourquoi nous reproduisons le passage le plus saillant de l'article en question.

"C'était la véritable France, dit l'auteur, qui s'est montrée pendant un moment, quand le chef de l'Etat, accompagné des représentants de tout ce qui est distingué dans la vie de la nation, rendit hommage au savant vénérable. M. Pasteur lui-même et la réunion qui l'a fêté sont tous deux caractéristiques des qualités vitales et permanentes de la France. De telles scènes ne sont point chose nouvelle en France... Il en sera ainsi tant que la France sera la France. Ce noble et charmant instinct d'honorer la grandeur, cette sensibilité loyale et généreuse, cette "grâce naturelle de la vie, mère des sentiments virils et des entreprises héroïques," voilà l'essence vraie et durable du caractère français... Ce sont ces qualités qui, en dépit de beaucoup de choses, font encore de la France la plus brillante et la plus fascinante figure entre les nations de la chrétienté, qui la font aimer de tout ami de l'humanité, du progrès et de la délicatesse, et inspirent à ses ennemis mêmes de la compassion pour ses malheurs... Derrière le troupeau de politiciens bruyants et trop souvent déshonorants, derrière les journalistes du boulevard et les romanciers de l'alcôve, il y a toujours cette grande, féconde, vaillante et honnête France qui poursuit ses études, travaille pour l'humanité, vivant sa vie d'effort ardu, d'épargne probe, d'honnêteté sans tache."

HECTOR.

LES SPÉCIALISTES.

Causerie.

Un brave cultivateur parvenu, d'une des campagnes environnantes, vient à la ville avec sa fille aînée, dans l'intention de la faire traiter. Celle-ci, en parfaite santé, bien portante, d'apparence saine aussi bien d'esprit que de corps, souffrait cependant de temps à autre de maux de tête violents, qui la prenaient par accès et semblaient ne la vouloir quitter. Ainsi donc, notre *intelligent couple* arrive à la gare et d'un pas ferme se dirige vers la rue *aristocratique* de Montréal, que tient en si haute renommée la profession médicale, *les spécialistes surtout*.

— Tin ! ma fille, arrête !

Il met ses lunettes et lit :

Dr Lentifre,

SPÉCIALISTE DES ORIFICES.

— Ça, c'est un bon ! Entrons.

Après être entrés et avoir exposé au savant homme la maladie qui torturait sa fille, le père cède sa place à notre expert, qui examine tous les *orifices* avec de petits et de grands instruments, des gros, des courbes et des droits, tourne autour de la malade un grand nombre de fois et gesticule à s'en défaire les membres. Après un examen d'une heure environ, il se retourne vers le père de la jeune fille, pour lui dire que le mal de tête provenait d'*origine réflexe* et qu'il lui fallait revenir dans quelques jours pour subir une opération.

A peine sorti, notre homme, peu satisfait et voyant que sa fille avait toujours son mal de tête, sonna à la porte voisine et fit connaissance avec le gynécologiste

distingué, Dr Sécator, chirurgien sans rival. Un autre examen s'ensuivit, sans plus de succès. Celui-ci était d'avis qu'il lui fallait ôter les amygdales et, de plus, lui raccourcir un nerf du bras gauche : c'étaient, sans aucun doute, la cause de l'irritation du cerveau de sa fille. Après ce dialogue, oubliant son fameux mal de tête, la malade se hâta de passer la porte, entraînant son père qui, tout stupéfait, cherchait à cacher son ignorance. Le mal de tête persiste !

M. Latulippe, sans perdre courage, se rend un peu plus loin, toujours avec sa fille, et entre chez le Dr Strabismus, spécialiste des organes de la vue. La patiente passe alors par un autre examen pour savoir que le mal de tête était dû à une irritation de la *cinquième paire* et que le seul remède était la section des muscles de l'œil. Il procède alors à l'opération, sans le leur faire savoir. Les deux yeux sont traités de même. Le résultat fut une déviation des axes optiques ; mais le mal de tête ne guérit pas !... Notre pauvre fillette, ainsi défigurée par un double strabisme en haut et en dehors, laisse la chaise, de crainte de perdre la vue complètement.

Elle est alors confiée aux bons soins du Dr Caustique, qui s'était trouvé chez le précédent et qui était d'avis, lui aussi, qu'il fallait placer l'origine du mal dans les branches de la *cinquième paire* ; mais, en sa qualité de spécialiste pour le nez et la gorge, il dut traiter ces points avant de replacer les yeux à leur état normal. Il procède d'abord à l'ablation, à l'aide de l'anse galvanique, de plusieurs petits polypes de la narine gauche, cautérise, au moyen du même instrument, une légère hypertrophie du cornet moyen droit. Puis, la cloison du nez lui ayant paru quelque peu déviée vers la gauche, il la perfore au moyen de trois espèces différentes de trocarts, puis la redresse au moyen de bougies graduées. Il enlève aussi un petit morceau de la luette. Cette dernière opération, déclare-t-il, ne lui paraissait pas absolument nécessaire. "Mais le nouvel instrument qu'il avait fait construire dans ce but et qu'il avait le plaisir d'expérimenter !..." Dans cet état, il laisse partir notre pauvre créature au bras de son père, n'y voyant goutte, presque muette et pouvant à peine respirer ni avaler. Le mal de tête augmentait toujours ! — Et le bonhomme *ambitionnait* de plus en plus...

Quelques pas de plus, et il rencontre le Dr Pédibus, qui revenait chez lui. Sur son invitation, il entre, sa fille aussi. C'était une vieille connaissance.

Après avoir parlé de la température, de la famille et de la récolte, le fameux spécialiste chirurgien orthopédiste réussit, cependant, à le convaincre de l'efficacité de son traitement. Il trouve à la malade la jambe droite plus courte d'un millimètre que la gauche, remédie à cette asymétrie avec une semelle appropriée, découvre, de plus, une affection de la hanche gauche, qu'il traite par les pointes de feu, et discute la question de faire la section d'un tendon ou deux, ce à quoi la malade s'oppose énergiquement. Elle parvint à s'en exempter en s'esquivant. Bien qu'à demi-morte et souffrant toujours de son fameux mal de tête, elle dut céder encore une fois aux instances de son père, qui lui lut sur une immense plaque de cuivre :

Dr Dento,

GUÉRIT MAUX DE TÊTE, NÉURALGIES, ETC., ETC.,
PROVENANT DU MAL DE DENTS. DENTISTE.

Ils entrèrent, mais en sortirent aussitôt, car, en voyant ces appareils électriques, ces grandes roues et ces échafaudages, la jeune fille perdit courage et préféra retourner chez elle avec son mal de tête.

Le père lui parla du Dr X..., gradué de l'université de Paris, diplômé de l'école de médecine, médaillé ailleurs, etc., etc., tel qu'annoncé sur les journaux. Notre médecin avait, en sus, un endroit spécial pour les malades, mais elle ne voulut rien entendre. La mesure était comble et la malheureuse, ainsi disloquée, retourna à sa place natale avec son même mal de tête.

Le père fut étonné de n'avoir pas eu le temps de manger durant la journée, et sa fille, d'avoir survécu à tant d'atrocités.

A son arrivée, l'on mande aussitôt le médecin de la famille, qui constate que le mal de tête est dû à une simple névralgie rhumatismale et la guérit avec quelques grammes d'antipyrine. Il procède ensuite aux réparations constitutionnelles !... Pendant ce temps, le père Latulippe recevait les notes de MM. les spécialistes.

Je ne sais vraiment ce que dirait Molière des médecins de nos jours, s'il revenait parmi nous.

A coup sûr, il ne saurait leur reprocher de ne savoir *purgare et clysterium donare* !

Je prie mes amis les spécialistes, gynécologistes, orthopédistes, laryngologistes, auristes, oculistes, etc., etc., de ne pas se formaliser de cette plaisanterie.

L'abus est surtout aux États-Unis, où les spécialistes pullulent avec beaucoup plus d'énergie qu'à Paris, et à Paris encore plus qu'ici.

Je prie aussi ceux qui ont bien voulu me lire de ne pas perdre confiance en de tels hommes, qui pourraient faire tant de bien à Montréal, s'ils n'étaient pas tous dans la même maison !

FAC ET SPERA.

CHRONIQUE QUÉBÉCQUOISE.

Il y a des siècles déjà que nous avons entendu les coups d'archet d'une danse quelconque et soufflé les dernières bougies fumantes de nous ne savons plus quel bal. Nous sommes maintenant en plein carême, et en carême sérieux; non pas un carême pour rien, comme l'an dernier, mais un carême sévère comme ceux du temps passé. C'est à en regretter la grippe.

Nous avons depuis quelques jours une mission prêchée par les révérends pères Oblats, et nos amis anglais suivent une mission donnée par un prédicateur célèbre, venu tout exprès d'Angleterre pour réchauffer le zèle de ses frères, qui ont été, pendant le dernier carnaval, au moins aussi mondains que nous.

Donc, calme profond de tous côtés. Ce sont de bons moments, après tout. A cette heure-là, le cœur se tait, l'esprit s'éclaire et l'âme devient plus libre.

A Paris, après Pâques, on accroche généralement encore un carnaval; mais ici, non. Ainsi, sans aucune ambition pour l'avenir, dormez tranquilles, mes bonnes amies; prenez bravement le parti de rester un peu plus seules, de faire moins parler de vous, et reparaissez plus fraîches et plus belles avec les premiers sourires du printemps.

Le fait est qu'on avait bien besoin de repos de toutes parts. Dans les derniers temps du carnaval, on apportait de la nonchalance même à s'amuser. On ne courait plus, les jambes étaient trop paresseuses; on ne causait pas, parce qu'on bâillait tant; on chantait mal, parce qu'on chantait trop.

Le croiriez-vous? Le journalisme lui-même, le roi du jour, semblait éteint; les *reporters* dansaient trop pour pouvoir écrire. Du reste, que pouvaient-ils dire? Rien en police correctionnelle. Qui pousserait la cruauté jus-

qu'à troubler les jours gras d'un juge de police bien portant et de tout le personnel d'un tribunal? Sans compter qu'on s'amuse trop, ces jours-là, pour se laisser pincer. Pas d'alarmes d'incendie; on tient le feu prisonnier au foyer par ce temps glacial. Les chevaux sont trop épuisés pour écraser qui que ce soit; au contraire, ils s'arrêtent pour vous laisser passer: ça leur permet de se reposer. Donc, pas le moindre petit accident possible. Que pouvaient donc faire messieurs les *reporters*? Inventer? Quoi? Un petit scandale chez des gens de bonne famille dont on ne peut dire le nom, mais que tout le monde connaît, qui habitent une maison somptueuse dans une rue élégante, chez qui tout le monde va et dont on parlait déjà beaucoup; et, pour plus amples détails, remettre au lendemain? Non, pour cela il faut de l'imagination, et quand on a veillé dix-huit soirs de suite jusqu'à deux ou trois heures du matin, la folle du logis a déménagé; elle a expiré depuis longtemps dans la routine banale du programme de tous les jours, ou bien elle est restée au fond de quelques verres de punch.

Et si les journaux se taisaient, songez combien nous étions muets! -

La sainte quarantaine va donc faire rentrer dans l'ordre tout un état de choses désorganisées ou réorganisées et nous rendre de nouveau capables d'apprécier toutes les bonnes petites joies de famille qui se tiennent en souriant sur la route de la vie réelle.

Si on ne sort guère le soir, on se fait souvent voir le jour. La rue Saint-Jean surtout semble transformée en salon. On y rencontre une quantité de prétendus acheteurs et acheteuses. A certains moments, la circulation est presque difficile, tant il y a de promeneurs connus. Ce sont de gracieux bonjours de tous côtés, un mot de bienvenue à celle-ci, de retour seulement depuis quelques jours d'un gai séjour à l'étranger, un petit compliment à une autre sur sa dernière fête, une petite invitation bien discrète et privilégiée à un ami, un renseignement, une adresse donnés à quelques jolies étrangères. Les voitures vont au pas et l'on peut se tendre la main d'un *sleigh* à l'autre. Les étalages les plus intéressants n'arrêtent pas le mouvement de cette foule plus avide de se voir elle-même que d'admirer les reflets transparents des soies changeantes et les fines guipures tout fraîchement déballées.

A cinq heures, il se fait un vide très sensible. C'est l'heure où messieurs les universitaires s'en vont à leurs cours. Cette défection en entraîne parfois plusieurs autres. Mais enfin, tant que le soleil ne baisse pas trop à l'horizon, les promeneurs convaincus restent fidèles à la bonne rue Saint-Jean.

Ce vieux coin est, du reste, peuplé de souvenirs. Nos grand'mères, dans un passé si lointain qu'elles ne veulent plus s'en souvenir, y faisaient jadis de petites courses très agréables. Alors comme aujourd'hui, les boutiques étaient un prétexte; les marchands ne faisaient pas fortune, mais ils étaient bons enfants et souriaient en voyant passer et repasser les jolies promeneuses qui, la bourse en mains, n'achetaient jamais rien.

Oh! les bonnes villes de province paisibles et tranquilles, où les vieilles traditions sont une religion, où les siècles passent sans laisser d'empreinte, qu'il est déchirant de quitter, qu'on retrouve avec bonheur, et où l'on s'éteint en paix, à côté du vieil hospice dont la cloche tinte tristement et en face du petit *square* dont on a vu grandir les arbres!

Nous sommes allés souvent au parlement ces jours derniers. On y parlait beaucoup des asiles et de leurs propriétaires, des aliénés et de ceux qui en prennent soin, des contrats existants et des contrats à faire, des offres des Dames de la Charité, de leur dévouement et de leurs relations avec le gouvernement.

Il y a eu de bons discours de part et d'autre. M. Tessier a paru très renseigné sur la question débattue, mais voulait l'être davantage. M. Mercier s'est ému sur le sort des infortunés privés d'intelligence. M. Pelletier et M. Taillon ont prononcé des discours très habiles. Ils étaient forcés de parler quand ils auraient voulu se taire, et leurs efforts tendaient à ne rien dire, tout en donnant quelque satisfaction à ceux qui voulaient absolument savoir quelque chose.

Au fond, il paraît que le gouvernement ne sait pas encore ce qu'il fera. C'est une grosse question et un gros embarras, d'avoir à concilier les intérêts des aliénés de la province avec les intérêts des propriétaires.

Un vieux monsieur me disait en sortant que les asiles d'aliénés avaient un but agréable, celui de faire croire à ceux qu'on n'y renferme pas qu'ils ont de l'esprit. Autrefois, ajoutait-il, quand un étranger de distinction visitait Québec, on le conduisait invariablement à Beauport, et les directeurs de l'hospice, très bienveillants, l'accueillaient en disant: "Monsieur, vous êtes ici chez vous." Hélas! le bon temps où on était chez soi à l'asile est passé. Les toqués et les détraqués courent le monde et il n'y a plus d'asiles assez spacieux pour les interner. Il y en a dans le commerce, dans les professions, dans la littérature, et même à la chambre, assure-t-on. S'il y en a parmi les élus, songez combien il doit y en avoir parmi les électeurs!

Je connais une dame qui parle beaucoup, — il y en a comme ça, — et qui dit souvent, après avoir cherché à se rappeler: "J'avais quelque chose à dire, et je l'ai mangé."

L'autre jour, un de ses amis intimes lui a répliqué, en entendant cette phrase: "Alors, madame, vous avez rompu votre jeûne; car c'est, bien sûr, un morceau de votre prochain que vous avez avalé!"

PAULE.

CARNET D'UN MONDAIN.

Samedi dernier, Mme Saint-Jean réunissait chez elle une trentaine d'amis, à l'occasion du passage à Montréal de Mlle Blanche Duchesnay, une gentille Québecquoise de passage parmi nous.

Mme Saint-Jean a fait les honneurs de cette réception avec beaucoup de grâce et d'amabilité.

Un magnifique orchestre a donné de très jolie musique pendant la soirée, qui s'est terminée par un souper exquis.

Se trouvaient présents: Mlles Saint-Jean, Lemoine, Taschereau, de Québec, McDonald, de Fraserville, de Lorimier et Dansereau.

Quelques noms pris au hasard parmi les hommes: MM. Lemieux, Archér, McDonald, de Québec, de Martigny, Drouin, Magnan, Dugas et Hamel.

Dimanche soir, Mme Dansereau a donné une jolie réception dans sa superbe résidence de la rue Sherbrooke.

Mme Dansereau donne de très belles réceptions tous les dimanches depuis le commencement de l'hiver.

Dimanche dernier, la soirée n'en a pas moins été très agréable, quoique la danse et la musique fussent remplacées par des jeux de société.

Parmi les personnes présentes, outre Mlles Dansereau, nous avons remarqué Mlles Duchesnay, McDonald, Taschereau et Lesage, de Québec, Garneau, d'Ottawa, Olivier, Lacoste, Delorme, Mercier, Jetté et Augé.

La plupart des dames continueront leurs réceptions pendant le reste de l'hiver.

On remplace la musique et les sauteries par les cartes et les jeux de société, ce qui permet d'égayer ce triste temps du carême.

Un concert de charité a eu lieu dimanche soir dans le soubassement de la synagogue de la rue Stanley. Ce concert, organisé par Mme Arthur Sanderman, a eu le plus grand succès. Parmi les personnes qui ont prêté leur concours, mentionnons: M. et Mme Bouthillier-Trudel, M. Silverstone, M. Burgess. — M. Trudel a chanté "Summer Shower" et "My grandfather's clock," et a été rappelé. Mme Trudel a joué sur le piano "Silver Spring," "The Masson" et "Staccato" de Vogrich, et on l'a chaleureusement applaudie. M. Burgess a eu un grand succès comme ventriloque. M. Silverstone a joué sur son violon des mélodies qui ont été fort goûtées.

On a passé de la limonade et des gâteaux à l'auditoire pendant la soirée. Nous offrons nos chaleureuses félicitations aux dames qui ont eu l'heureuse idée d'organiser ces fêtes pour les déshérités si nombreux dans notre bonne ville.

M. McShane n'occupe plus la haute position sociale de maire de Montréal. Son départ sera regretté à un point de vue: Mme McShane a admirablement rempli, pendant les deux dernières années, les devoirs qui lui incombaient comme épouse de notre premier magistrat. Elle se trouvait dans des conditions toutes particulières pour donner du reflet aux réceptions officielles: sa remarquable beauté, sa taille de reine, son maintien digne et affable, sa charmante famille, dont Mlle Maud, très belle et très admirée, est l'aînée, étaient autant d'appoints dont elle a su tirer un excellent parti.

Un correspondant me demande quelques questions auxquelles je donne plus bas la réponse.

Quand une dame laisse tomber son mouchoir, est-il correct pour celui qui se trouve près d'elle de le ramasser? — Non-seulement c'est correct, mais c'est de rigueur, pour le mouchoir comme pour un gant ou tout autre objet qu'une dame peut laisser tomber par mégarde.

Quand un danseur, au moment où il réclame sa danse auprès d'une dame, est mis de côté pour un autre, lui est-il permis de suivre le même procédé pour se venger? — Non, il n'est jamais permis à un gentilhomme de commettre une grossièreté envers une femme, fût-elle en faute de politesse avec lui. La seule vengeance qui soit admise est d'ignorer complètement les femmes dont on peut avoir à se plaindre.

Une carte de visite doit-elle indiquer l'adresse de ville? — La carte des dames seulement, jamais celle d'un homme marié, quand la carte est laissée, en visite, par sa femme. Les hommes non mariés doivent indiquer leur adresse, soit à leur club, soit à leur résidence. Inutile d'ajouter que la carte de visite doit être gravée, jamais imprimée.

UN MONDAIN.

L'OPINION PUBLIQUE

LES HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISSANT PAR SÉRIE

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ECHANTILLONS ENVOYÉS A DEMANDE

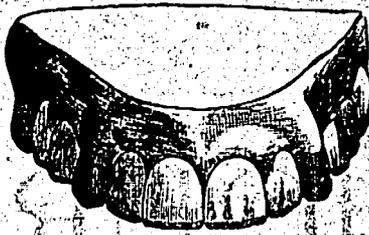
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez LE DIRECTEUR:

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. - 25 Cents.

CINQUIÈME TIRAGE

Mardi, le 28 Février, 1893.

PRIX CAPITAL - \$1,500
BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL - \$3,750
BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.		Pour Billets de 25c.	
1 Lot valant .. \$1,500 00	\$1,500 00	1 Lot valant .. \$3,750 00	\$3,750 00
1 do .. 500 00	500 00	1 do .. 1,250 00	1,250 00
1 do .. 250 00	250 00	1 do .. 625 00	625 00
1 do .. 125 00	125 00	1 do .. 312 00	312 00
2 Lots valant .. 50 00	100 00	2 Lots valant .. 125 00	250 00
5 do .. 25 00	125 00	5 do .. 62 50	312 50
25 do .. 5 00	125 00	25 do .. 12 50	312 50
100 do .. 2 50	250 00	100 do .. 6 25	625 00
200 do .. 1 50	300 00	200 do .. 3 75	750 00
500 do .. 1 00	500 00	500 do .. 2 50	1,250 00
LOTS APPROXIMATIFS		LOTS APPROXIMATIFS	
100 Lots valant .. \$2 50	\$250 00	100 Lots valant .. \$6 25	\$625 00
100 do .. 1 50	150 00	100 do .. 3 75	375 00
100 do .. 1 00	100 00	100 do .. 2 50	250 00
999 do .. 50c	499 50	999 do .. 1 25	1,248 75
999 do .. 50c	499 50	999 do .. 1 25	1,248 75

3134 Lots valant..... \$5,274 00 **3134 Lots valant..... \$13,185 00**
Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.
Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.
P. O. Boîte 987. **Ed. C. LALONDE, Gérant.**
On demande des Agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.
Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet de **DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

LOUIS PLAMONDON

Successor d'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine.

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

40 ANS D'EXISTENCE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Édit. semi-quotidienne: \$3 par an.
hebdomadaire: \$1.

Adresse: "LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"
No. 60, RUE DE LA CASCADE,
ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN"

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile..... \$5.00 par année.
Pour les campagnes..... 3.00
Le Cultivateur, édition hebdomadaire..... 1.00

Assurance Maritime.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME, "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal

ASSURANCES:

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.